



Garde d'enfant, droit de visite, parent qui impose planning

Par **ATA45**, le **10/04/2022** à **14:28**

Bonjour, je vous expose mon problème.

Papa de deux enfants dont j'ai le droit de visite un weekend sur deux et le mardi soir et la moitié des vacances.

Actuellement ils sont avec moi et retournent chez leur mère samedi, mais celle-ci à un voyage à l'étranger avec eux et doit leur faire faire un test PCR 24h avant.

Le problème étant que mes activités sont prévues avec les enfants, qu'il s'agit de mon droit de visite et que je ne vois pas pourquoi je devrais déprogrammer mon planning au profit de la maman qui à mal organisée son planning .

Elle me menace d'aller au tribunal pour que je sois dans l'obligation de lui rembourser son voyage !Pensez-vous que cela est possible ?

Suis-je bien dans mon droit ?

Merci pour vos réponses.

Par **youris**, le **10/04/2022** à **14:53**

bonjour,

c'est à la mère de vos enfants de s'organiser pour partir en voyage avec vos enfants, en tenant compte de cette obligation de test PCR et de la date de départ en voyage.

votre seule obligation est de respecter la décision du JAF, je doute qu'un tribunal lui donne raison.

mais il n'est interdit de faire preuve de bons sens.

salutations